

LA GAZETTE DE *Ponsonnas*

Bulletin Municipal n° 71

JUILLET 2024

L'Édito

D'une élection à l'autre

Si les élections européennes étaient programmées de longue date pour le 9 juin, la dissolution de l'Assemblée Nationale entraînant l'organisation d'élections législatives anticipées les 30 juin et 7 juillet a constitué une vraie surprise.

Comme souvent, les Ponsonnaraux ont fait preuve d'esprit civique en participant massivement aux deux scrutins, bien au-delà des moyennes nationale et départementale. Le pourcentage de participation à Ponsonnas s'est élevé à 88,1 % au premier tour des Législatives, meilleur score du territoire Matheysine-Trièves, et a atteint 84.6 % au deuxième tour. Une vingtaine d'électeurs ont voté par procuration, un chiffre important qui témoigne de leur motivation à s'exprimer dans les urnes.

L'organisation des élections obéit à des règles strictes dont certaines posent question. Par exemple, l'Etat nous a imposé d'installer 38 panneaux électoraux, un pour chaque liste candidate aux Européennes, ce qui nous a pris du temps et coûté de l'argent. A la sortie, une seule affiche au total a été collée, 37 panneaux sont restés vierges de tout affichage (sachant que ce sont les candidats qui collent les affiches, en aucun cas la commune) ! On a du mal à comprendre...

A noter aussi, sur un plan plus anecdotique, que la commune a dû annuler presque au dernier moment la location de la salle des fêtes à un couple de Ponsonnaraux qui l'avait réservée de longue date pour un anniversaire de mariage le 7 juillet, tout simplement parce que c'est le seul lieu communal qu'on peut aménager en bureau de vote. La démocratie ne fait pas de sentiment !

Côté élections, sauf nouveau coup de théâtre, on devrait maintenant être tranquille pour un moment. Le prochain scrutin, celui des Municipales, se déroulera en mars 2026. On a le temps de voir venir...

Bonnes vacances à tous en nous souhaitant un temps de saison !

Très cordialement,



Jean-Marc Laneyrie



38 panneaux, 1 affiche !

SOMMAIRE DU N°70

- L'Édito	P 1
- Elections Européennes	P 2
- Elections Législatives	P 3 et 4
- Ponsonnas animé	P 5 à 8
- Le RCM fête ses 120 ans	P 9
- Souvenirs olympiques : Claire Lecat	P 10 à 13
- Brèves	P 14
- Gens d'ici : Sienna Laurenti	P 15
- Pour rester branché, élaguez !	P 15
- In Memoriam François Reynier	P 16
- Agenda et annonces	P 16

Elections européennes du 9 juin 2024

228 électeurs étaient inscrits sur la liste de Ponsonnas pour les élections européennes. 159 ont voté, soit un **taux de participation de 69,74 %**, sensiblement équivalent à celui du scrutin européen précédent du 26 mai 2019 mais nettement supérieur aux moyennes nationale (51,49 %) et iséroise (58,86 %).

38 listes étaient en lice, record battu ! Mais seulement la moitié ont fourni des bulletins de vote, les autres, par mesure d'économie, invitant leurs électeurs à imprimer eux-mêmes leur bulletin (cette proposition a fait un bide total à Ponsonnas).

Chaque liste comprenait 81 noms, autant que de sièges à pourvoir, couchés sur un format A4 qu'il fallait plier en 8 pour pouvoir le glisser dans l'enveloppe. Pas si simple !

Seules 14 listes ont recueilli au moins un suffrage dans notre commune, les 24 autres restant à 0.
Il y a eu 3 bulletins blancs et 1 nul, soit **155 suffrages exprimés**.

La liste Rassemblement National/RN, conduite par Jordan Bardella, arrive largement en tête avec 42 voix (27,1% des suffrages exprimés), devançant sur le podium celle de Valérie Hayer (Renaissance/Majorité présidentielle) qui totalise 30 voix (19,4 %) et celle de Raphaël Glucksmann (Parti Socialiste/Place Publique) qui fait 28 voix (18,06 %). ■

Résultats à Ponsonnas

Liste conduite par	Intitulé de la liste	Suf - frages	%
Jordan BARDELLA	Rassemblement National/RN	42	27,1 %
Valérie HAYER	Renaissance/Majorité présidentielle	30	19,4 %
Raphaël GLUCKSMANN	Parti Socialiste/Place Publique	28	18,06 %
Manon AUBRY	Union Populaire/LFI	14	9,03 %
Léon DEFFONTAINES	PCF et apparentés	8	5,16%
François-Xavier BELLAMY	Les Républicains/LR	7	4,52 %
Marion MARECHAL	Reconquête !	7	4,52 %
Marie TOUSSAINT	Europe Ecologie Les Verts / EELV	5	3,23 %
Hélène THOUY	Parti Animaliste	4	2,58 %
Florian PHILIPPOT	L'Europe ça suffit / Les Patriotes	3	1,94 %
Pierre LARROUTUROU	Changer l'Europe / Nouvelle Donne	2	1,29 %
Jean LASSALLE	Alliance Rurale	2	1,29 %
Jean-Marc GOVERNATORI	L'écologie au Centre/EAC	2	1,29 %
Guillaume LACROIX	Parti Radical de Gauche / PRG	1	0,65 %
Tous les autres		0	0 %



Initiation à la démocratie pour Jules Pichand sous le contrôle de Martine, sa mamie.



Fabio Perron, jeune électeur

Elections Législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet 2024



Marie-Noëlle Battistel réélue députée de la 4ème circonscription

La nouvelle a abasourdi autant le personnel politique que les électeurs : le Président Macron a annoncé le 9 juin, dès le soir des élections européennes, la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Après la défaite cinglante subie par la liste représentant la « majorité présidentielle », il a argué que la France avait besoin d'une majorité claire pour rendre la parole au peuple.

Cet enjeu a fortement mobilisé les Français qui se sont rendus massivement aux urnes.

A Ponsonnas, avec plus de 88 % de votants au 1^{er} tour, on a carrément le meilleur taux de participation des 70 communes qui constituent le territoire Matheysine-Trièves.

Sans surprise, Marie-Noëlle Battistel, la députée sortante (PS/NFP), enracinée de longue date dans la 4^{ème} circonscription, déjà largement en tête à l'issue du 1^{er} tour, a été réélue députée de l'Isère.

A Ponsonnas, elle a rassemblé 45,92 % des voix au 1^{er} tour (circonscription 42,52%) et 60.23 % au second tour face à la candidate LR/RN, Anne-Marie Malandrino (circonscription 59.92 %).

Ceci dit, au plan national, aucun parti n'obtient la majorité absolue. C'est une coalition qui devrait gouverner la France. La mission reste complexe.■

Résultats à Ponsonnas									
1er tour						2ème tour			
Inscrits	227		Blancs	4	Inscrits	227		Blancs	12
Abstentions	27		Nuls	0	Abstentions	35		Nuls	4
Votants	200		Exprimés	196	Votants	192		Exprimés	176
Candidat			Voix	%	Candidat			Voix	%
BABUT	David	Reconquête	1	0.51					
MALANDRINO	Anne-Marie	LR/RN	61	31.12	MALANDRINO	Anne-Marie		70	39.77
DE CARO	Evelyne	Ensemble	23	11.73					
ZIEGLER	Alain	LO	1	0.51					
VEYRET	Alexandra	LR hors RN	20	10.2					
BATTISTEL	Marie-Noëlle	PS/NFP	90	45.92	BATTISTEL	Marie-Noëlle		106	60.23

Quelques primo-électeurs :



Léo Servizet



Hugo Dalla-Palma



Clara Marie

Primo-électeurs et électrices



Nina Belloche



Domitille Lacombe



Pierre Terranova



Dylan Guyon



Lena Favetto



Margot Romon



Sienna Laurenti

Il est frappant de constater qu'aussi bien au 1er qu'au 2ème tour, les résultats de Ponsonnas et de la 4ème circonscription coïncident presque. Ce n'est pas la première fois. A croire qu'on nous copie dessus ! 😊

Jean-Paul Bonnois, toujours bon pied, bon œil.



Lina et Estelle Cassard maîtrisent déjà parfaitement la fonction d'assesseur (sous le contrôle de leur Mamie Brigitte, bien sûr !).



Le dépouillement sous l'œil attentif du public. 4

Ponsonnas animé

La cuisson publique a rassemblé les habitants

Samedi 25 mai, par un temps exceptionnellement clément (en ce mois de mai pluvieux, c'était vraiment un coup de chance), une soixantaine de Ponsonnaraux ont participé à la cuisson publique de printemps à l'invitation de la Municipalité.

Certains sont juste passés pour l'apéro mais la plupart se sont attablés sous le chapiteau communal dressé Place de la Liberté pour déguster le repas partagé.

Le fourrier Yann Bonhomme et le Chef Hervé Jacob ont su cuire à point le pain de Ponsonnas aux trois farines, particulièrement savoureux, ainsi que les nombreux plats, salés ou sucrés, apportés par les habitants.

Après le repas, certains ont tapé une pétanque au Jeu de La Fine tandis que d'autres s'essayaient aux jeux en bois de l'association « Jeux Rigole» ■



Un vide-greniers ensoleillé

Dimanche 26 mai, le beau temps a régné sur le vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes à la grande satisfaction des visiteurs et des quelque 30 exposants dont pas loin d'une dizaine de Ponsonnaraux.

La buvette et le stand restauration, distingué pour ses excellentes frites, ont connu une belle affluence ■



Ponsonnas animé

Un magnifique concert à l'Eglise Sainte Marguerite

Samedi 22 juin, dans une salle bien remplie, les amateurs de musique ont été comblés par le concert donné à l'Eglise de Ponsonnas.

En première partie, ils ont pu apprécier le riche programme joué par l'Ensemble de Clarinettes de l'Ecole Municipale de Musique de La Mure sous la conduite de Nicolas Guérin (*Makedonsko Devoitcha*, *Zapetlenia de Ciesla*, *Danses roumaines populaires de Bartok*, *Shalom de Naulais*, *Hegyi Ejszakak de Kodaly*, *Égyetëm Bëgyetëm de Kodaly*, *Rikudim de Jan van des Roost*). Vraiment une prestation de très bon niveau des musiciens murois (dont le secrétaire de mairie de Ponsonnas) !



Avant le concert, quelques unes des choristes (à gauche, Dominique Massait et Monique Corona, habitantes de notre village).

En deuxième partie, la Chorale de La Mure, dirigée par Florian Le Meur et accompagnée au piano par Françoise Rochet, a interprété avec brio « *Missa Brevis* » de Wolfgang Amadeus Mozart, « *Siben Lieder* » puis « *Liebeslieder Walzer* » de Johannes Brahms, et enfin « *Credo* » d'Antonio Vivaldi.

La troisième mi-temps a rassemblé à la salle des fêtes musiciens, choristes et une partie du public autour d'un pot d'amitié offert par la commune qui a clôturé de façon sympathique ce temps de grâce musical. ■



Ponsonnas animé



Le Challenge du Crick , en hommage à Christophe Lendais

La 2ème édition du Challenge du Crick s'est déroulée dans de bonnes conditions samedi 6 juillet sur le Jeu de La Fine, en bordure du Chemin Neuf, pour le plus grand bonheur des joueurs de pétanque et de leurs supporters.

Organisé sous la forme d'un tournoi-salade en doublettes pour brasser les joueurs, équilibrer, dans une certaine mesure, les chances des concurrents et, surtout, développer le lien social et la convivialité, ce challenge a été organisé par la commune pour honorer la mémoire de Christophe Lendais, dit Le Crick, un conseiller municipal exemplaire, trop tôt disparu en août 2022, lui-même grand amateur de pétanque. Il avait été en son temps, le principal artisan de la restauration du Jeu de La Fine, un lieu historique à Ponsonnas.

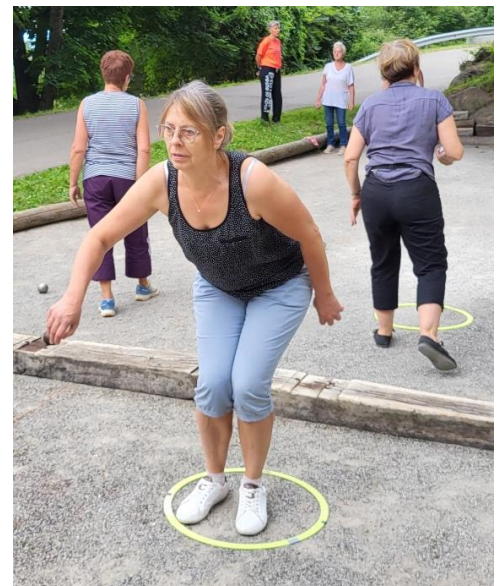
Le Challenge a réuni principalement des habitants du village, des amis et des membres de la famille du Crick.

Le secrétariat de la compétition a été assuré de manière efficace par Désiré Peynet, expert en la matière.

Michèle Lendais, la maman de Christophe, a procédé à la remise des prix, assistée par le Maire Jean-Marc Laneyrie.

Malgré une forte concurrence, Evelynne Bouchayer a réussi à conserver le titre qu'elle avait déjà remporté l'an dernier.

L'important, c'était de s'amuser. Objectif atteint ! ■





Le classement des 10 premiers

- 1ère Evelyne Bouchayer
- 2ème Christian Bouchayer
- 3ème Olivier Doerler
- 4ème Charlie Vincent (neveu du Crick)
- 5ème Jean Roche
- 6ème ex-aequo Michel Four et Jean-François Battesti
- 8ème Nello Vincent (neveu du Crick)
- 9ème Jean-Louis Talotta
- 10ème Claire Lecat



Evelyne et Christian, un couple de champions.

Le Rugby Club Matheysin fête ses 120 ans



Club de sport collectif emblématique du territoire, le RCM a organisé le 22 juin une fiesta grandiose pour célébrer ses 120 ans d'existence.

Focus sur quelques Ponsonnaraux d'hier et d'aujourd'hui qui, en tant que joueurs ou dirigeants, incarnent ce club historique mais aussi tourné vers l'avenir grâce à la qualité de sa formation.

A l'invitation du Président Philippe Pappini (un Ponsonnarau !) et de son équipe, des centaines de personnes, anciens joueurs ou simples amis du club se sont rassemblées dans l'antre du stade Maurice Lira pour célébrer dans la joie et l'émotion les 120 ans du club, un âge plus que respectable (le club a été créé exactement en 1903 ; il s'appelait à l'époque le Rugby Club Murois).

Pour reprendre les mots de Pierre Bonnois, correspondant de presse du RCM pour « Le Dauphiné Libéré », ancien joueur et Ponsonnarau de souche, « *grâce à une implication exemplaire de près de 80 bénévoles (dont des Ponsonnaraux, cela va sans dire –NDLR) la célébration a été d'une grande richesse émotionnelle entre hommage aux anciens, humour sur le pré avec les joueurs déguisés du tournoi de Touch, mêlant tous les genres et tous les âges, gastronomie avec près de 400 jambons braisés à la broche servis, chants et musique sous la houlette de l'impeccable Barquette de Givors, reprenant les airs désormais classiques du sud-ouest, de Joe Dassin, Michel Sardou, Michel Delpech ou Pierre Bachelet, dont « Les Corons ».* » « Les Corons », une forme d'hommage aux générations de mineurs des Houillères du Dauphiné qui, pendant des décennies, ont constitué le principal vivier des effectifs du club, y compris de l'équipe première qui a brillé en son temps à très haut niveau (de 1958 à 1969, 11 ans en 2^{ème} Division, l'équivalent de la ProD2 actuelle, même si à l'époque les joueurs étaient réputés amateurs).

Côté Ponsonnaraux, Thierry Boudet et Christian Bouchayer ont participé à la fête en tant qu'anciens joueurs. Ils ont été finalistes du championnat de France Balandrade en 1976 (l'équivalent de la 3^{ème} Division chez les Juniors).

La famille Franitch a été honorée pour ses performances exceptionnelles. Jean-Marc, le père, figure dans « *l'équipe du siècle* » en tant qu'arrière. Alexandre, le fils, est membre de « *l'équipe des pros* », c'est-à-dire qu'il fait partie de cette douzaine de jeunes formés au RCM qui ont ensuite été recrutés par des clubs de l'élite (Alexandre a joué au FC Grenoble, à Chambéry, Oyonnax et Aubenas).

Coup de chapeau aussi à Jean-Paul Bonnois, qui a présidé le club de 1985 à 1990, à Roger Mazet, entraîneur de l'équipe Junior qui a remporté le Championnat des Alpes en 1994, et à Albert Bigeri, qui a été en son temps un trois quart centre talentueux.

Parmi les Ponsonnaraux d'aujourd'hui, de souche, de cœur ou d'adoption, ont adhéré, à un moment ou à un autre, au RCM : Albert Bigeri, Jean-Christophe Bonnois, Jean-Paul Bonnois, Pierre Bonnois, Christian Bouchayer, Gérard Bouchayer, Laurent Bouchayer, Alain Boudet, Thierry Boudet, Jean-Michel Lendais, Roger Mazet, Lucas Orsi, Nicolas Orsi, Hugo Pappini, Jules Pappini, Philippe Pappini, Florent Pellissier, Morgan Pellissier, Jean-Luc Puyjarinet...

Que ceux que nous avons omis par pure ignorance veuillent bien nous pardonner ! ■



Deux figures du RCM : Le Président Philippe Pappini (à droite), et Pierre Bonnois, correspondant de presse du Dauphiné Libéré.



Lucas Orsi (8 ans), élève de l'école de rugby du RCM.



On reconnaît Roger Mazet, en haut à gauche.



Jean-Marc Franitch a joué en Première Division à Vienne de 1969 à 1971 avant de revenir à La Mure. C'est l'arrière de « *l'équipe du siècle* ».

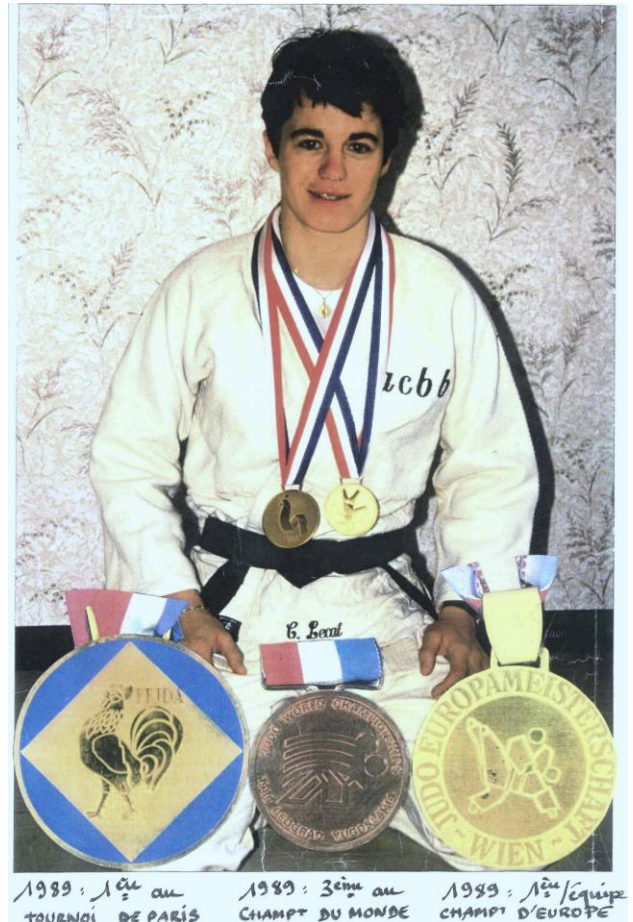
Souvenirs olympiques

Ponsonnarelle d'adoption depuis 2015, Claire Lecat a participé aux Jeux olympiques de 1992 à Barcelone dans la discipline du judo. Une trentaine d'années plus tard, à l'occasion des Jeux d'été de Paris, où elle est invitée par les instances sportives, elle livre ses souvenirs qui ont fait d'elle à jamais une athlète olympique.

[Gérard Koch a recueilli ses propos et effectué une recherche documentaire approfondie pour nous raconter par le menu cette aventure olympique exceptionnelle]

Une sélection tardive

On est le 28 juillet 1992. Claire Lecat quitte en compagnie de l'un des entraîneurs de l'équipe, le lieu de résidence et d'entraînement (2 villas) choisi par la Fédération française de judo à une quarantaine de kilomètres de la capitale catalane. Dans la voiture qui l'amène au village olympique, elle repense, à la veille de sa journée de combat, à ces derniers mois, où elle a failli être privée de l'aventure olympique, le rêve de tout sportif de haut niveau, à la suite d'une grave blessure au genou survenue à l'hiver 1990 (soit 18 mois avant les Jeux) lors d'un stage de préparation et qui l'a tenue éloignée des tatamis pendant une bonne année. Selon le médecin de la Fédération, «*elle avait tout : ligament croisé, ligament latéral, ménisque ; jamais vu un genou abîmé à ce point-là.* » Oui, après une dépression, elle avait dû remonter la pente : elle, qui figurait, depuis les années 1988/1989, dans l'élite mondiale de sa discipline et de sa catégorie (celle des poids moyens, moins de 66 kg), elle s'était retrouvée dans la situation du challenger, selon l'autre entraîneur (japonais) de l'équipe de France, derrière des rivales nouvelles venues et devait refaire ses preuves. A 3 mois de l'échéance olympique, la sélection n'était toujours pas connue : malgré son retour au plus haut niveau (victorieuse dans un tournoi secondaire en Russie, 2ème du Tournoi de Paris, 3ème à Rome, 1ère à Amsterdam), elle n'avait pas été sélectionnée pour les championnats d'Europe, ce qui constituait la suite logique, et avait levé le pied. Elle avait alors décidé de forcer le destin, à savoir la porte du directeur national du judo, Jean-Luc Rougé (premier champion du monde français en 1975), maître de la sélection, qui finit par reconnaître que «*Lecat s'accroche et a le potentiel pour aller chercher la médaille* ». L'expérience de Claire a donc prévalu, mais elle doit à présent mettre les bouchées doubles pour arriver en forme à Barcelone : un mois et demi de préparation, c'est peu.



Son arrivée au village olympique avec son sac de sport et ses effets de compétition la perturbe un peu : elle n'a pas de repères, personne ne la prend vraiment en charge, et elle se sent seule, ce n'est pas la première fois... Ce soir-là, avant de s'endormir, elle voit défiler des pans entiers de sa vie. Sa naissance à Boulogne-sur-Mer en juillet 1965; les déménagements familiaux successifs au gré des mutations de son père, ingénieur dans la métallurgie (Decazeville, Bry-sur-Marne...); sa fratrie(elle est intercalée entre ses aînés Eric et Christine et ses frères jumeaux Alain et Stéphane); ses années collège à Briançon (collège d'altitude), où elle découvre vraiment le judo, son premier club et ses premiers éducateurs sportifs (Carole Ciboulé, notamment); les JO de Montréal (1976), vus à la télé en famille (la médaille d'or de Guy Drut, première victoire non américaine sur le 110 m haies; la gymnaste roumaine Nadia Comaneci, reine de ces Jeux à 14 ans : germe dans la tête de la petite Claire, qui a 11 ans, l'envie de participer à une telle fête...); le départ pour la section sports-études à Poitiers (Lycée Camille-Guérin),

sa première expérience de solitude (« *c'est dur, surtout pour des adolescents, on est loin de chez soi, on a une charge de travail importante : 15 heures d'entraînement par semaine, plus les cours* »), qui dure 3 ans, où elle obtient ses premiers titres sportifs et son baccalauréat...

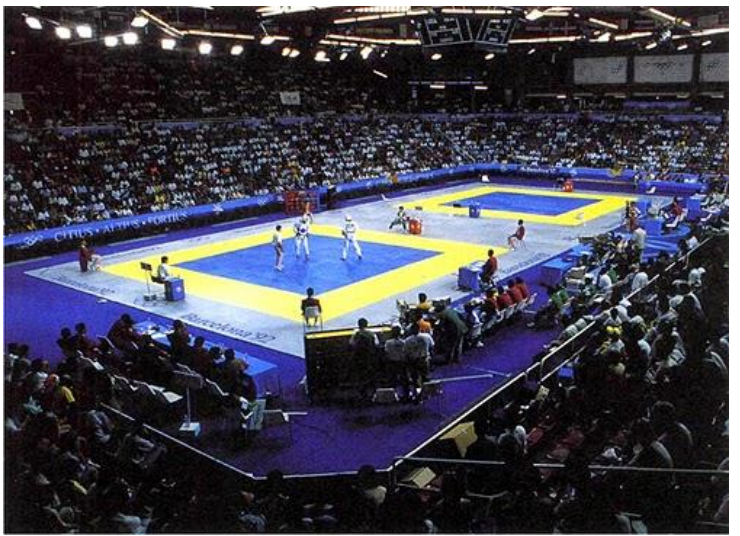
A l'INSEP, vivier de futurs champions

Elle est admise à l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance), fonctionnant sur le principe « je vis, je me forme, je m'entraîne », où elle restera 8 ans (1985-1993). C'est là, dans le bois de Vincennes à Paris, qu'elle gravira les échelons, deviendra au fil des ans une sportive de haut niveau, glanera ses premiers succès et intégrera l'équipe de France. « *J'en ai bouffé du tatami !* », dit-elle souvent. Elle y recevra les conseils avisés de Paulette Fouillet et de Jean-Pierre Gibert (son entraîneur de club à l'ACBB, Athletic Club de Boulogne-Billancourt, le plus grand club omnisports de France), qui l'aideront à prendre son autonomie en tant qu'athlète et jeune femme.

29 juillet 1992 : un premier combat épique

Troisième jour de compétition en judo : c'est le jour des poids moyens (moins de 66 kg pour les femmes, moins de 86 kg pour les hommes). C'est la première fois que le judo féminin figure au programme des compétitions olympiques, après avoir été sport de démonstration 4 ans plus tôt à Séoul. Les Français se sont déjà fait remarquer (Natalina Lupino et David Douillet le premier jour, et Laetitia Meignan le deuxième jour, ont obtenu une médaille de bronze). L'émulation est donc là, le stress aussi. Va-t-elle être à la hauteur ? Et sa forme ? En tout cas, la motivation est présente, comme d'habitude chez Claire.

Direction le Palau Blaugrana, la salle multisports de presque 6 000 places du club de football de Barcelone qui sert de dojo : 2 tatamis y ont été déposés (un pour les garçons, un pour les filles). Passage par l'entrée des athlètes, vérifications administratives et sportives, vestiaires, échauffements... Puis, la compétition débute : 21 concurrentes en lice, qui s'affrontent en 2 tableaux par tirage au sort.

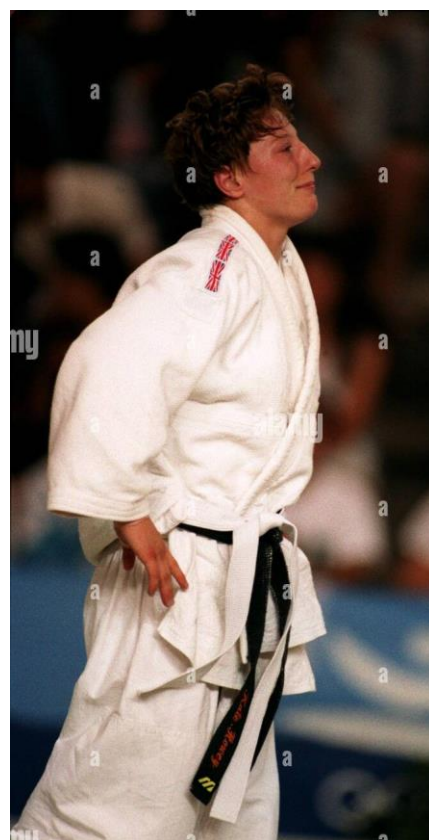


Pour son premier combat, Claire Lecat a « hérité » de l'Espagnole Maria Carmen Bellon, qui joue chez elle, devant son public et en présence du couple royal espagnol (Juan Carlos et Sophia d'Espagne). Survoltée, la judokate ibérique se rue à l'attaque, bille en tête au propre comme au figuré. Tout à coup les têtes s'entrechoquent. Claire est sonnée et, de la main portée à son front, sent du sang couler : l'arcade sourcilière est touchée. L'arbitre interrompt le combat, le médecin de l'équipe de France intervient longuement et entoure sa tête d'un large bandeau. Après avoir changé son kimono ensanglanté, elle revient sur le tatami. L'arbitre autorise la reprise du combat, qui sera à nouveau interrompu, la concurrente espagnole s'étant elle aussi blessée à l'arrière de la tête. Finalement, le combat (retransmis par Canal+), qui devait durer 4 minutes, aura duré une heure, et Claire en sera sortie victorieuse par *yuko* (la plus petite décision avantageuse pour un judoka), mais elle y aura laissé de l'influx nerveux, même si sa détermination reste entière.



Un dernier combat au goût amer : au pied du podium

Les combats s'enchaînent. Au deuxième tour, victoire contre la Fidjienne Laveti Tuifagalele, disqualifiée pour faute grave (la sanction la plus sévère). En quarts de finale, défaite au terme des 4 minutes de combat contre l'Italienne Emanuela Pierantozzi (future finaliste et médaille d'argent) par *koka*, un léger avantage technique. Elle participe alors aux repêchages : elle triomphe de la Hollandaise Chantal Han (victoire par *shido* pour absence de combativité ou attitude défensive excessive), puis, en 1mn 20 sec de combat, de l'Argentine Laura Martinel par *ippon* (le score le plus élevé obtenu lorsque l'adversaire tombe largement sur le dos avec force, vitesse et contrôle ou lors d'une immobilisation de 20 secondes). A présent, Claire Lecat est qualifiée pour les demi-finales. Elle est à une victoire du podium, de la médaille olympique. Son adversaire n'est pas n'importe qui : la Britannique Kate Howey, sa cadette de 8 ans, en pleine ascension, qu'elle a déjà affrontée. Spécialisée dans les attaques aux jambes avec les mains (leg grabbing), une technique (depuis interdite) qui ressemble plus à la lutte qu'au judo classique, elle pose des problèmes à la judokate française qui s'incline, au terme des 4 mn, par *waza-ari* (chute sur le dos ou immobilisation de moins de 20 secondes). Les deux rivales pleurent : l'une de joie pour sa médaille de bronze, l'autre de déception, de frustration rentrée. Si elle avait eu plus de temps pour sa préparation... Peut-être. Si elle n'avait pas été blessée au premier tour... Peut-être, oui peut-être. Toujours est-il qu'elle termine le tournoi olympique au pied du podium avec, comme on dit, la médaille en chocolat. Forcément, elle ronge son frein.



Elle est félicitée par son fan-club, conduit par sa mère, qui l'a encouragée tout au long du tournoi. Elle reçoit aussi les félicitations de Jean-Luc Rougé, le patron du judo français. Et Thierry Rey – le premier champion olympique français de judo, à Moscou en 1980 – qui a commenté la compétition pour Canal+ et passe par là, l'apostrophe : « *Mais qu'est-ce que tu nous as fait là, Claire ?* » Et puis, le lendemain, l'article de L'Equipe : « *Claire Lecat, pour son retour au plus haut niveau, fut brillante : elle prit tous les risques, mais ne fut pas récompensée. Elle a frôlé le podium après une journée remarquable de talent et de courage* ».

Devant les sollicitations médiatiques, elle prend petit à petit conscience de sa performance. Et puis, les jours suivants, il y a les copines à supporter depuis les tribunes : Catherine Fleury et Cécile Nowak gagnent de l'or, Bertrand Damaisin de l'argent (sans oublier l'argent gagné le même jour qu'elle par Pascal Tayot sur le tatami voisin). Une des plus belles moissons engrangées par le judo français aux Jeux olympiques.

Elle reste, dorénavant, au village olympique situé à deux pas de la plage et visite la ville avec des ami(e)s (les Ramblas, la Sagrada Familia, le Parc Joan Miro...) ; elle assiste aussi à des matchs de volley et à des épreuves d'athlétisme : la victoire de Marie-Josée Pérec, les performances de Stéphane Diagana, de la sprinteuse jamaïcaine Merlene Ottey ou de la sauteuse en longueur allemande Heike Drechsler...

Et, au début de la deuxième semaine des Jeux, elle rentre en France et part en vacances. Elle ne participera donc pas à la cérémonie de clôture des Jeux. Par contre, elle garde un souvenir ébloui de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée au stade olympique situé sur la colline de Montjuïc.



C'est un moment fort de la quinzaine olympique, qui peut être aussi source de fatigue ; les entraîneurs ne partagent pas forcément l'enthousiasme des sportifs pour y participer car c'est beaucoup d'énergie dépensée (trajet aller-retour, 3 heures d'attente, 1 heure de défilé ...). Claire avait envie d'en être et elle l'avait dit à Jean-Luc Rougé : « *C'est peut-être fatigant, mais c'est les Jeux* ». Elle y a vu un moment de libération sympathique et la chance de pouvoir défiler, en tenue de la maison Balenciaga, au sein de la délégation française emmenée par l'escrimeur Jean-François Lamour comme porte-drapeau, à quelques encâblures de la délégation américaine (où on pouvait reconnaître Carl Lewis, Magic Johnson et beaucoup d'autres). « Alice au pays des merveilles ! ». Une soirée en rouge et jaune évoquant de façon allégorique la légende d'Hercule et la naissance de la Méditerranée et de Barcelone. L'arrivée du dernier porteur de la flamme allumant la flèche de feu, qu'un archer envoya sans trembler embraser le ciel étoilé de la nuit catalane. Le serment olympique prononcé par un athlète espagnol. Avant qu'un immense drapeau frappé des anneaux olympiques ne viennent recouvrir tous les athlètes réunis sur la pelouse du stade : les Jeux de la 25ème olympiade de l'ère moderne étaient lancés, les premiers à se dérouler sans boycott depuis 1972 et réunissant l'ensemble des comités olympiques nationaux (soit 169 nations).



Fin de carrière et reconversion

En 1993, elle reprend la compétition, obtenant des résultats honorables (notamment 5ème au Tournoi de Paris et 1ère Française), mais elle comprend vite qu'elle ne fait pas partie des plans d'avenir de la nouvelle équipe d'entraîneurs de l'équipe de France (qui mise sur une nouvelle génération en vue des JO d'Atlanta) et elle arrête la compétition.

Au plus haut niveau, dans des tournois et championnats majeurs, entre 1989 et 1993, Claire Lecat aura disputé 34 combats, remportant 26 victoires (taux de 76,5%) ; mais incontestablement ses deux meilleures années auront été 1989 (80 % de victoires) et 1990 (87,5%) ... avant sa grave blessure, qui sera un tournant dans sa carrière sportive.

Ensuite, de ci de là, elle sera appelée pour des missions d'entraîneur-professeur (elle a un diplôme de formatrice de professeurs) à Marseille, Nîmes (3 ans), Saint-Etienne, dans le Briançonnais, le pays des montagnes de sa jeunesse où elle aime venir régulièrement se ressourcer ; à chaque fois, elle crée ou développe des centres de pratique du judo. Puis elle passe 5 ans en Guyane, où elle ouvre 2 clubs et devient professeur remplaçante d'éducation physique et sportive ; devant la précarité de la situation, elle passe le concours d'entrée dans l'administration pénitentiaire et se retrouve à ... Agen : elle y reste 10 ans, est mutée à Nanterre, Fresnes, Nîmes ; accumulant les remplacements de collègues indisponibles, elle connaît un burn-out (syndrome d'épuisement professionnel). Jusqu'à un coup de fil salvateur en 2015 : on lui propose un contrat à durée indéterminée au Judo-club Murois !

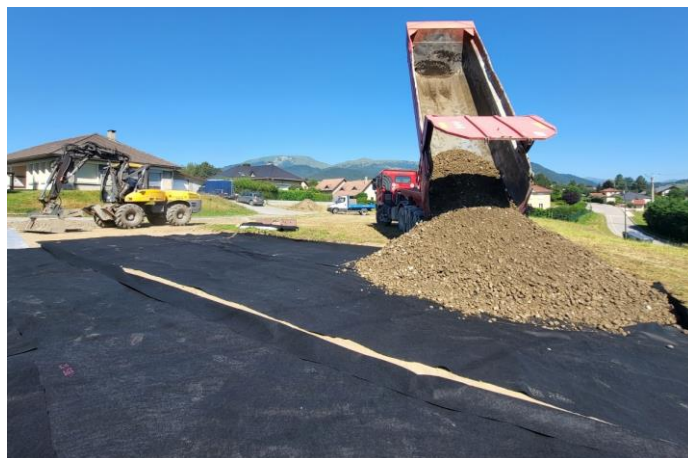
Longtemps résonnera dans sa tête la petite musique de l'été catalan, où « *elle a frôlé le podium après une journée remarquable de talent et de courage* ». ■ **Gérard Koch**

N.B. Remerciements à Claire Lecat, bien sûr, qui, en toute confiance, a permis l'accès à ses souvenirs et à ses archives ; aux collaborateurs du journal L'Equipe (Vincent Schmitz, Boris Larignon, Loris Rapiou et Emilie Geniès) pour leur diligence à communiquer l'information demandée ; à Jean-Marc Laneyrie, directeur de la publication, qui a retiré son billet, dont a été reprise l'expression qui lui servait de titre (« à jamais athlète olympique ».) Crédit photos : collection privée Lecat, banque d'images Alamy...

➤ Ponsonnas en travaux

La commune a procédé le 8 juillet à une campagne de marquage au sol, notamment à des fins sécuritaires (cheminement piéton le long de la Route de Cognet côté ouest, limitation à 30 km/h à hauteur de la Maison Aigrebise) mais aussi pour matérialiser des aires de stationnement Rue du Mont-Aiguille et Rue des Fontaines ainsi que des arrêts de bus scolaire Route de Cognet et Rue de l'Obiou.

Et le 9 juillet l'Entreprise Battistel a démarré les travaux d'aménagement du parking non asphalté jouxtant la mairie. L'objectif est de le rendre praticable par tous temps, même quand il pleut à verse, sans qu'il se transforme en bourbier



➤ Une fresque sur le garage communal

Un grand merci à Anthony Sailly, peintre graphiste originaire du Nord-Pas-de-Calais, en résidence ces derniers mois en Matheysine pour raisons professionnelles, qui vient très aimablement et gracieusement de réaliser une fresque sur un mur du garage communal pour dissimuler un tag plutôt moche. Maintenant, on a droit à un joli petit écureuil sur fond de Mont-Aiguille. Encore merci Anthony !



Aidez-nous à rester à flot cet été en parrainant des fauteuils

Le Ciné-Théâtre ferme ses portes le 15 juillet pour 3 mois de travaux de rénovation de la salle 1: changement des fauteuils du parterre, rénovation énergétique et électrique.

Mais 3 mois de fermeture, c'est 3 mois difficiles pour le Ciné-Théâtre.

Pour aider l'association à vivre cette période creuse, nous vous proposons de parrainer les fauteuils du parterre pour leur départ à la retraite, en donnant 10€ pour chaque fauteuil que vous voulez parrainer !

Merci pour votre aide !

Retrouvez toutes les informations dans le hall du théâtre et sur lmct.fr

Sienna Laurenti remporte le concours d'éloquence des Lycées de La Mure et Vizille



C'est dans la très belle salle du Jeu de Paume à Vizille que s'est tenue fin mai la finale du concours d'éloquence qui réunit les Lycées de La Mure et Vizille.

Les 6 finalistes (3 par lycée) ont été invités à traiter un sujet inspirant par les temps qui courent : « Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison ».

Le jury, composé paritairement de représentants des 2 lycées, a décerné le 1er prix à Sienna Laurenti, lycéenne en classe de Terminale HGGSP (Histoire, Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques) et SES (Sciences Economiques et Sociales) au Lycée de la Matheysine à La Mure. Une performance remarquable de la part de la jeune Ponsonnarelle (elle habite rue de l'Obiou) qui mérite nos applaudissements.

Sienna n'en est pas à son coup d'essai puisque l'an dernier elle a disputé la même épreuve, se classant 2ème et remportant le Prix du Public. « *Je suis passée en dernier. Une fois lancée, je ne ressentais plus le stress. Le public était réactif et ça aide !* »

Elle vient d'avoir son bac avec la mention Très Bien (nouveaux applaudissements).

Elle prévoit de préparer à Lyon à partir de la rentrée prochaine une licence de sciences politiques.

Comme elle aime voyager, elle aspire à travailler plus tard dans les relations internationales. Elle pratique l'anglais et l'italien.

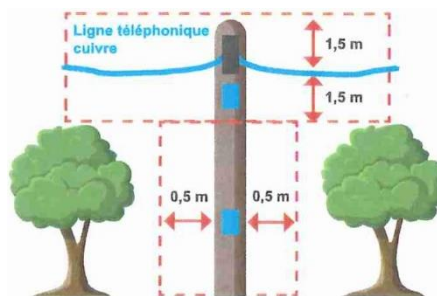
Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses études et de trouver plus tard un emploi qui lui permette de mettre en valeur ses qualités d'analyse et d'expression orale. Encore bravo, Sienna !■

Pour rester branché, élaguez !

Durant ce printemps bien arrosé, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

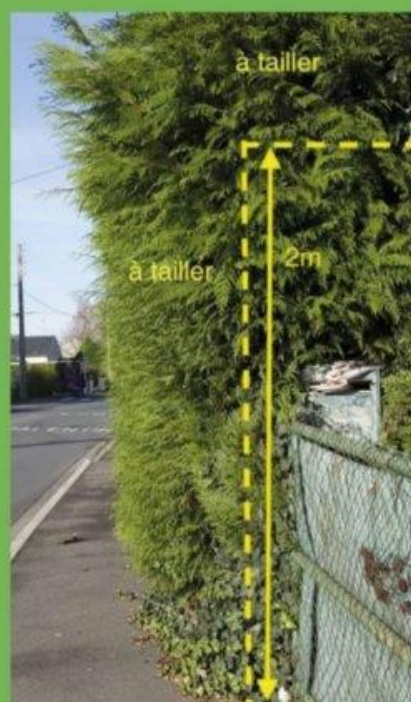
Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation doivent respecter une distance de 1.5m et 0.5m en largeur autour des conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous ! 15**

In Memoriam... François Reynier



Nous avons appris avec émotion le décès accidentel en avril dernier, pendant ses vacances en Espagne, de François Reynier, habitant du Lotissement La Butte à Ponsonnas.

François Reynier, fils de commerçants, était originaire de La Mure.

Il a fait une belle carrière, qui l'a passionné, dans la maintenance des centrales nucléaires en France et à l'étranger, notamment en Chine et en Afrique du Sud.

C'était aussi un motard expérimenté et un amateur de rallye automobile.

En 2007, il est venu s'installer avec Valérie Soullignac, sa compagne, dans la maison qu'ils avaient fait construire à Ponsonnas. Il a épousé Valérie à Ponsonnas en 2008.

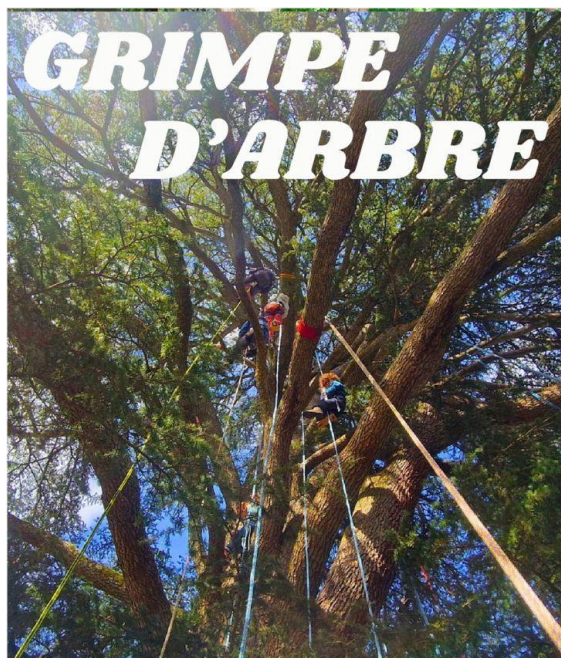
Depuis peu retraité, il coulait des jours heureux dans notre commune. Et puis, le destin...

A Valérie, son épouse, à Jennifer et Alexiane, ses filles, à toute sa famille et à ses amis, nous présentons nos condoléances attristées.

➤ Le portrait de Saint Pierre Julien Eymard

Juste avant de quitter Ponsonnas où il a séjourné pendant plusieurs mois, Anthony Sailly a peint et offert à la commune, de la part de son hôte, Jean-Franc Ruchon, un magnifique portrait de Pierre Julien Eymard, le saint matheysin.

Un tableau de belles dimensions, portrait fidèle du fondateur de la congrégation du Saint-Sacrement dont font partie les quatre religieux qui ont la charge de notre paroisse et qui compte environ un millier de religieux et religieuses à travers le monde. Les couleurs sont en harmonie avec celles de notre église où cette œuvre a naturellement trouvé sa place. Merci à Anthony et à M. Ruchon !



Ponsonnas **De 7 à 77 ans**
15 et 29 juillet /05 Aout **Infos, Réservation**
10h-12h ou 14h-16h **0782528905**
20€/personne **revedesforets@gmail.com**



**Réservez dans
votre agenda**

➤ Journées du Patrimoine

**Samedi 21 et Dimanche 22
Septembre de 14h à 18h
Visite de l'église
Sainte Marguerite**

La Gazette de Ponsonnas

Bulletin périodique d'informations de la Mairie de Ponsonnas

Directeur de la publication : Jean-Marc Laneyrie

Comité de rédaction : Jean-Marc Laneyrie, Michel Darjo, Olivier Doerler, Mady Lemke-Talotta.

Crédit photos : Jean-Marc Laneyrie, Muriel Laneyrie, Jonathan Talotta, Andréa Cottin, Michel Darjo, Famille Reynier, Olivier Doerler.

Mise en pages : Olivier Romand

Mairie de Ponsonnas 147 Rue du Mont Aiguille 38350 PONSONNAS
☎ 04/76/81/13/03

Site internet : <https://www.ponsonnas.fr>

Ouverture au public : Lundi et Vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30,
Permanence des Elus : Samedi de 10h00 à 12h00.

Le Maire reçoit sur rendez vous